FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Le présent document n'est pas requis en vertu de législation locale, mais est fourni à titre d'information
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date d'émission 21-juin-2018 **Date de révision** 11-okt.-2023 **Numéro de révision** 3

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit VP-1

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit VP-1

N° ID/ONU UN1133

Synonymes VP-1 PATCH KIT

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réparation des chambres à air en caoutchouc butyle

Restrictions d'utilisation Aucun connu

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateurs du fournisseurs initials

Babac
2355 Rue Florian
Montreal, QC H2K-2P6
(p) 514-527-8261
(f) 514-522-4111

HLC
1000 rue des Riveurs
Lévis, QC G6Y 9G3
infos@cycleslambert.com
(p) +1 (0)418 835 16 85
(f) +1 (0)800 461 16 85

Live To Play Sports
1465 Kebet Way
Port Coquitlam, BC
604-552-2930

Adresse du fournisseur

Park Tool Company
5115 Hadley Avenue N
St Paul, MN 55128
+1 651-777-6868

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger
Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Tenir au frais.
Conseils de prudence - Réponse

Peau
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et ensuite se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.
Incendie
En cas d'incendie : Utiliser de la mousse, de la mousse antialcool, un agent extincteur gazeux, du dioxyde de carbone (CO_2), une poudre sèche ou une poudre ABC pour l'extinction.
Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres renseignements
Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes VP-1 PATCH KIT

Nom chimique	No. CAS	% en poids	**Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)**	**Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)**
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	60-100	-	-
n-Heptane	142-82-5	10-30	-	-
Octane	111-65-9	7-13	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

Effets d'une exposition Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2). Mousse antialcool. Mousse. Agents d'extinction gazeux. Poudre sèche. Poudre ABC.

Moyens d'extinction inappropriés Eau pulvérisée. Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers associés au produit chimique Peut émettre vapeurs toxiques lorsque soumis à l'action d'un feu. Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Refuser l'accès au personnel non autorisé et non protégé. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres renseignements Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Consulter la Section 10 pour plus de renseignements.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
n-Heptane 142-82-5	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m³	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m³ 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m³
Octane 111-65-9	TWA: 300 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2350 mg/m³ (vacated) TWA: 300 ppm (vacated) TWA: 1450 mg/m³ (vacated) STEL: 375 ppm (vacated) STEL: 1800 mg/m³	IDLH: 1000 ppm Ceiling: 385 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m³ 15 min TWA: 75 ppm TWA: 350 mg/m³

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
n-Heptane 142-82-5	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m³	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm
Octane 111-65-9	TWA: 300 ppm TWA: 1400 mg/m³	TWA: 300 ppm	TWA: 300 ppm	TWA: 300 ppm

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
n-Heptane	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Octane	TWA: 300 ppm	TWA: 300 ppm	TWA: 300 ppm	TWA: 300 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
n-Heptane	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m³ STEL: 500 ppm STEL: 2000 mg/m³
Octane	TWA: 300 ppm STEL: 375 ppm	TWA: 300 ppm	TWA: 300 ppm STEL: 375 ppm	TWA: 300 ppm TWA: 1450 mg/m³ STEL: 375 ppm STEL: 1800 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Veuillez vous conformer aux directives sur la perméabilité et le temps de protection qui sont fournis par le fournisseur des gants. Tenez également compte des conditions locales particulières dans lesquelles le produit est utilisé, comme les risques de coupures et d'abrasion.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le matériau de contaminer le système d'eau souterraine.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect
État physique Liquide
Couleur Ambre
Odeur De type solvant
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH		Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	90 °C / 194 °F	
Point d'éclair	-9 °C / 15.8 °F	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Peut former des mélanges explosifs dans l'air si chauffé au-dessus du point d'éclair et/ou lorsque pulvérisé ou atomisé.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

Toxicité aiguë .

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (cutané) > 2,000 mg/kg

DL50 par voie orale > 5,000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation 103 mg/l (rat)
Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
n-Heptane	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	> 73.5 mg/L (Rat) 4 h
Octane	-	-	> 24.88 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) 64742-89-8	EC50: =4700mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	-	-	-
n-Heptane 142-82-5	-	LC50: =375.0mg/L (96h, Cichlid fish)	-	-
Octane 111-65-9	-	-	-	EC50: =0.38mg/L (48h, water flea)

Persistance et dégradation Partiellement biodégradable.

Bioaccumulation Ne devrait pas être bioaccumulable.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
n-Heptane 142-82-5	4.66
Octane 111-65-9	5.18

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau, Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants, Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Californie - Informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT

N° ID/ONU UN1133
Nom officiel d'expédition ADHÉSIFS
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage II

Dispositions particulières	149, B52, IB2, T4, TP1, TP8
Polluant marin du DOT	P
Polluant marin	n-Heptane, octane
Désignation	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II, Polluant marin (n-Heptane, octane)
Numéro du guide des mesures d'urgence	128

TMD

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	ADHÉSIFS
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	n-Heptane, octane.
Désignation	UN1133, ADHÉSIFS, 3, II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU	Adhésifs
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, II
Dispositions particulières	A3

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHÉSIFS
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	II
Polluant marin	P
Désignation	UN1133, ADHÉSIFS (n-Heptane), 3, II, (-9°C C.C.), Polluant marin
EmS-N°	F-E, S-D

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun

produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers
Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
n-Heptane 142-82-5	X	X	X
1-Heptène 592-76-7	-	-	X
Octane 111-65-9	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	**Risques pour la santé**	2	**Inflammabilité**	3	**Instabilité**	0	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Risques pour la santé**	2	**Inflammabilité**	3	**Dangers physiques**	0	**Protection individuelle** X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau
+	Sensibilisants		

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission	21-juin-2018
Date de révision	11-okt.-2023
Note de révision	Format mis à jour.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique